

2021 : Année
Pierre Bouchard



Orgelet
MERLIA - SÉZÉRIA
VAMPORNAY

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

JUILLET 2021

LE MOT DU 1^{er} ADJOINT

ÉTAT CIVIL

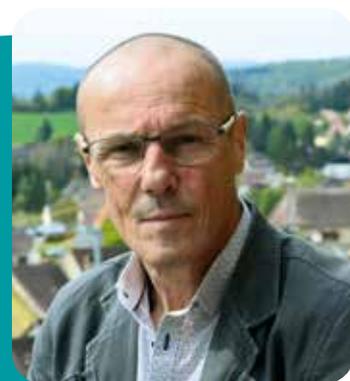
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

ENTREPRISES

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay

LE MOT DU 1^{er} ADJOINT



Chères Orgelétaines, chers Orgelétains,

Au moment de lire ce nouveau bulletin d'informations de votre commune, le troisième de notre mandat, nous nous plongerons peu à peu dans la période estivale. Synonyme de vacances, de soleil et d'animations, elle aura une saveur particulière cette année. Ces quelques quinze mois de pandémie et de restrictions ont laissé des traces chez chacun d'entre nous.

J'ai une pensée particulière pour nos associations locales. Pour la plupart, elles ont stoppé leurs activités, laissant « sur leur faim » de très nombreux adhérents. Pour d'autres, elles ont dû repenser leur manière de fonctionner en proposant, par exemple, des cours à distance par le biais de visio. Chacune a essayé, autant que possible, de garder ce lien social si précieux dans notre société. Cet épisode est maintenant derrière nous

La quatrième phase du déconfinement, au 30 juin, nous permet d'espérer un été plus serein et surtout plus festif.

Suppression du couvre-feu, ouverture des bars et restaurants sans limite de jauge, réouverture des lieux culturels et sportifs, rassemblements du public en grand nombre, sont autant d'éléments qui doivent renforcer notre optimisme.

Vos élus communaux travaillent depuis plusieurs mois pour vous proposer, localement, un certain nombre d'animations. Marchés nocturnes, feux d'artifices, concerts, manifestations sportives et grande fête patronale les 14 et 15 août seront au programme.

Nous espérons vous y rencontrer et passer ensemble de très bons moments.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent été.

Stéphane Pierrel
1^{er} adjoint

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : mchristiaens@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

7 décembre 2020
27 janvier 2021
4 juin

Eden FERNANDES
Pauline GOBEAUT
Émerance DEFFERRARD

MARIAGES

5 juin 2021

Gulsemin BAL & Philippe PONSAUD

DECES

6 décembre 2020
17 décembre
20 décembre

Robert DUBOIS
Gérard SOTTIL
Jean PRABEL

âgé de 77 ans
âgée de 88 ans
âgé de 67 ans

16 février 2021
18 février
22 février
12 mars
8 avril
11 avril
16 avril
30 avril
6 mai
24 mai
4 juin

Bernard HUGUES DIT CILES
Arlette COSNE
Antoinette VAILLANT
Manuela DA SILVA
Monique CAZOT
Louise RENAUD
Louis BERNARD
Antoine SELVA
Carlina CASSARO
Henri POLY
André GRUX

âgé de 73 ans
âgée de 79 ans
âgée de 95 ans
âgée de 84 ans
âgée de 84 ans
âgée de 78 ans
âgé de 95 ans
âgé de 93 ans
âgé de 93 ans
âgé de 93 ans
âgé de 83 ans

DECES CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

3 décembre 2020
6 décembre
13 décembre
20 décembre

Simone ROSSIGNOL
Philippe COLIN
Paulette ZANNI
Pierrette BRIAT

âgée de 95 ans
âgée de 60 ans
âgée de 95 ans
âgée de 95 ans

2 janvier 2021
4 janvier
5 janvier
25 janvier
26 janvier
28 janvier
2 février
18 février
20 mars
27 mars
9 mai
11 mai
2 juin
7 juin
14 juin

Simone RIVA
Christiane ORIOL
Jean VUILLEMIN
Angèle COULON
Raymond POMMIER
Jeanne LAMENDIN
René DAVID
Georges BOURGEOIS
Pierre BOLOMIER
Raymond BAYET
Elianne POURCELOT
Gérard RUDE
Henri BAILLY
Monique COTE
Paulette GOLAY

âgée de 87 ans
âgée de 88 ans
âgée de 91 ans
âgée de 88 ans
âgé de 94 ans
âgée de 91 ans
âgé de 98 ans
âgé de 90 ans
âgé de 86 ans
âgé de 100 ans
âgée de 99 ans
âgé de 97 ans
âgé de 98 ans
âgé de 83 ans
âgée de 94 ans

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com

• Séance du 17 novembre 2020

Modification des statuts de Terre d'Emeraude Communauté (équipements de Vouglans)

Le Conseil Municipal a approuvé la modification statutaire qui ajoute à l'article 6-1 des statuts – en matière de tourisme : « Gestion des équipements touristiques et économiques qui présentent un intérêt intercommunal autour du lac de Vouglans (campings, plages, ports, bâtiments à vocation commerciale et économique, etc.).

Le Conseil Municipal a souhaité suggérer à Terre d'Emeraude Communauté que cette modification ne soit pas limitée « autour du lac de Vouglans » mais pour la « gestion des équipements touristiques et économiques qui présentent un intérêt intercommunal situés sur le territoire intercommunal ».

• Séance du 15 décembre 2020

Mandat au Maire pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Afin de pouvoir déposer une demande de subvention auprès de l'Europe pour l'aménagement d'un complexe sportif, le Conseil Municipal (moins une abstention) a donné au Maire mandat pour déposer une déclaration préalable pour la clôture de l'enceinte sportive en tenant compte du projet de construction d'un boulodrome.

Convention du service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme

En date du 4 septembre 2020, Terre d'Emeraude Communauté a créé un service mutualisé d'instruction des actes et des autorisations d'urbanisme. Ce service est destiné à tout ou partie des communes membres de Terre d'Emeraude Communauté qui peuvent y adhérer par convention.

La création de ce service intercommunal qui concerne les communes disposant d'un document d'urbanisme (PLU et carte communale) ne remet en question aucune compétence du Maire en matière de délivrance des actes et autorisations d'urbanisme.

Le Conseil Municipal (moins une abstention) a autorisé le Maire à signer la convention avec Terre d'Emeraude Communauté relative au service d'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme.

Règlement de fonctionnement du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal.

Demandes de subventions pour le projet d'aménagement de la rue du Mont Orgier

Afin de sécuriser les sorties lors des interventions du service de secours (caserne des pompiers), il est nécessaire d'aménager la rue du Mont Orgier.

Dans le cadre de l'opération Aménagement des centres bourgs – sécurisation de la voirie communale et intercommunale de l'appel à projets 2021, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions (DETR-DSIL-FNADT) à hauteur des 42 226.26 € (60%) pour ce projet dont le montant des travaux s'élève à 70 377.10 €.

Proposition d'ouvertures dominicales pour l'année 2021

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'ouverture des commerces de cinq dimanches pour l'année 2021 sur les 12 possibles.

Les 5 dimanches retenus pour 2021 sont les 28 novembre, 05 décembre, 12 décembre, 19 décembre et 26 décembre.

Tarifs communaux

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2021 les tarifs communaux 2020.

• Séance du 26 janvier 2021

ONF : programme d'actions de l'année

Le Conseil Municipal a approuvé le programme d'actions dans la forêt communal présenté par l'ONF pour 2021 qui s'élève à 22 650 € HT (15 590 € en fonctionnement et 7 060 € en investissement).

Il est à noter que les recettes de bois s'élevaient à plus de 79000 € en novembre (40000 € étaient prévues au budget).

Mandats au Maire

Le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour :

- X le dépôt d'un permis de démolir d'un bâtiment dans le cadre de la défense incendie des Tanneries ;
- X le dépôt d'un permis de construire pour la création de deux bureaux et d'une salle d'attente pour la Maison Pluridisciplinaire de santé.

SIDEC du Jura

Le Conseil Municipal (moins une abstention) a décidé d'attribuer au SIDEC la mission de mandataire pour le projet de nouveau lotissement pour un montant de 20000 € HT.

Le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour retenir la proposition du SIDEC concernant la mission complémentaire d'enfouissement des réseaux secs au hameau de Merlia, conjointement à l'enfouissement des réseaux humides.

Consultation pour une étude de faisabilité d'une chaufferie bois à la salle polyvalente

Dans le cadre du projet de remplacement du système chauffage fioul de la salle polyvalente et du groupe scolaire, il est envisagé la mise en place d'une chaufferie automatique au bois.

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude de faisabilité technique et économique de la solution bois.

Le coût de l'étude est estimé à 5400 € HT. Une demande de subvention à hauteur de 70% est sollicitée auprès de l'ADEME.

• Séance du 2 mars 2021

Demandes de rétrocession et d'échange de l'Association Foncière d'Orgelet

Le Conseil Municipal a accepté :

- X La rétrocession en l'état d'une partie du chemin d'exploitation de l'A.F. d'Orgelet cadastré section ZM n°14 d'une contenance d'environ 6 ares au titre des chemins ruraux, les frais relatifs à cette rétrocession étant pour moitié à la charge de l'Association Foncière d'Orgelet et de la Commune d'Orgelet.
- X La proposition d'échange, sans soulte, du chemin d'exploitation cadastré section ZM n°47 d'une contenance de 16a40ca avec le chemin communal voisin jusqu'à la limite de Chambéria, la section ZM n°47 sera alors

classé en voie communale dans la continuité de la voirie existante (Voie Communale n°6). Les frais relatifs à cet échange (bornage, frais notariés, ...) seront à la charge pour moitié de l'Association Foncière d'Orgelet et de la Commune d'Orgelet.

Deuxième tranche de travaux du hameau de Merlia : effacement rural et instauration d'une servitude électrique :

Le Conseil Municipal a approuvé :

- X Les travaux comportant l'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité et impliquant la mise en souterrain des lignes de communications électroniques existantes, notamment celles d'Orange, avec la réalisation des infrastructures correspondantes, pour un montant de 122 419,77 €.
- X La convention de mise à disposition amiable avec le SIDEC du JURA pour une servitude de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique ou d'une armoire de coupure HTA sur la parcelle cadastrée section AE n°83 lieu-dit rue du Lavoir.

Instauration d'un comité consultatif patrimoine

Le Conseil Municipal a décidé, conformément à l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création d'un « Comité Consultatif Patrimoine », répondant ainsi à une demande de certains habitants d'Orgelet. Il a pour objectif de proposer aux élus des pistes d'actions pour la mise en valeur du patrimoine du territoire. Il sera composé de 12 membres : les Présidents des commissions travaux, urbanisme et environnement ou leurs représentants et de 9 membres de la société civile reconnus par leurs compétences en matière de patrimoine (hors conseillers municipaux).

• Séance du 13 avril 2021

Vote des budgets voir page 7

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2020, les comptes de gestion 2020 du Trésorier, l'affectation des résultats ainsi que les budgets primitifs 2021.

) Budget général :

- Fonctionnement : 3 725 492.94 €
- Investissement : 6 169 646.07 €

) Budget eau :

- Exploitation : 416 069.52 €
- Investissement : 868 200.00 €

Fixation des taux d'imposition de l'année 2021 :

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire en 2021, comme chaque année depuis 2002, les taux communaux de la fiscalité locale.

Boulodrome :

Le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour le lancement d'une consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre afin de modifier la structure projetée pour le boulodrome et pour déposer la demande d'autorisation d'urbanisme (permis modificatif).

• Séance du 19 mai 2021

Transfert de la compétence « Mobilité » à Terre d'Émeraude Communauté

La loi d'orientation des mobilités consacre l'organisation des mobilités en deux niveaux. La Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale (AOMR), compétente pour tous les services de transport et de mobilité qui dépassent le périmètre (ressort territorial) d'une AOM « locale ». Au niveau local, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, peuvent devenir AOM « locale » si la compétence mobilité est préalablement transférée et peuvent ainsi mettre en place une stratégie de mobilité de proximité.

Prendre la compétence « mobilité » ne signifie pas prendre en charge les services organisés par la Région sur le territoire. Ce transfert ne pouvant avoir lieu qu'à la demande explicite de la communauté des communes ;

La compétence « mobilité » n'est pas sécable (elle ne peut pas être partagée entre plusieurs collectivités) mais elle peut s'exercer à la carte, c'est-à-dire en choisissant d'organiser les services apportant la réponse la plus adaptée aux besoins de mobilité du territoire, en complément de ceux déjà pris en charge par la Région. La communauté de communes peut rester libre de l'opportunité de la mise en place des services de mobilité, d'en définir le contenu et d'établir le calendrier de leur déploiement. En particulier, elle n'a aucune obligation d'organiser un service régulier.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le transfert de la compétence Mobilité à Terre d'Émeraude Communauté.

Convention d'exploitation des marchés nocturnes pour la période 2021-2023

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention d'exploitation pour la période 2021-2023 avec l'EURL CAMILLE, ainsi que son

avenant pour l'année 2021, pour l'organisation de marchés nocturnes à Orgelet les lundis des mois de juillet et août.

Convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2021 - 2024

Une convention pluriannuelle avait été conclue avec l'association MAPO sous le précédent mandat.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention MAPO / Commune d'ORGELET sur des objectifs de développement des pratiques culturelles, sur l'ensemble du territoire de la commune.

Opération de transformation et mise en valeur des maisons dites « Richard » pour l'installation d'un Tiers-Lieu dans le cœur d'Orgelet approuve l'opération susvisée ;

Le Conseil Municipal a :

- X approuvé le plan de financement et ses modalités,
- X autorisé la Maire à solliciter le financement auprès de l'Europe / de l'Etat / du Conseil Régional / du Conseil Départemental dans le cadre de ladite opération ;
- X décidé d'affermir la tranche optionnelle du marché de maîtrise d'œuvre complète et d'ordonnancement-pilotage-coordination dans le cadre de la réhabilitation et la mise en communication des maisons dites « Richard » en Tiers-Lieu, à Orgelet ;
- X décidé d'affermir la tranche optionnelle du marché de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS), en phase de conception et en phase de réalisation, dans le cadre de la réhabilitation et la mise en communication des maisons dites « Richard » en Tiers-Lieu, à Orgelet ;
- X décidé d'affermir la tranche optionnelle du marché de contrôle technique dans le cadre de la réhabilitation et la mise en communication des maisons dites « Richard » en Tiers-Lieu, à Orgelet ;
- X autorisé M. le Maire à déposer pour le compte de la Commune toute demande d'autorisation d'urbanisme liée au projet.

Mur de Vallière : mandat au Maire pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme

En raison de la chute d'une partie du mur de Vallière dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mai 2021, il convient de réaliser des travaux pour conforter ce mur en le rabaissant.

Le Conseil a décidé de donner mandat au Maire pour le dépôt d'une déclaration préalable.

LES BUDGETS

Lors de sa séance du mardi 13 avril 2021, le conseil municipal a voté les comptes administratifs et les budgets primitifs présentés par Patrick CHATOT, adjoint au Maire.

COMPTES ADMINISTRATIFS :

La lecture du compte administratif 2020 de la commune fait apparaître un excédent d'investissement de 1 031 870,19 € et un excédent de fonctionnement de 1 934 590,94 €, soit un excédent global de 2 966 461,13 €.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget général à 16 voix pour et 1 voix contre (M. Bonneville).

Pour les budgets annexes :

- **Lotissement** : excédent d'investissement de 244 518,40 €, et excédent de fonctionnement

de 91 719,23 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 à l'unanimité.

- **Bureaux** : déficit d'investissement de 811,60 €, et excédent de fonctionnement de 31339,13 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 à l'unanimité.

- **Eau** : excédent d'investissement de 285 398,03 € et excédent d'exploitation de 164 169,52 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 à 16 voix pour et 1 abstention (M. Bonneville).

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS :

Budget général :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 725 492,94 € et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 169 646,07 €.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2021 à 17 voix pour et 1 contre (M. Bonneville).

- **Budget Lotissement** : Projet d'un futur lotissement sur la parcelle « Les longues pièces ». La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 292 332,83 € et la section d'investissement à 403 719,23 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité.

- **Budget Bureaux** : La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 45 839,13 € et la section d'investissement à 36 404,29 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à 17 voix pour et 1 abstention (M. Bonneville).

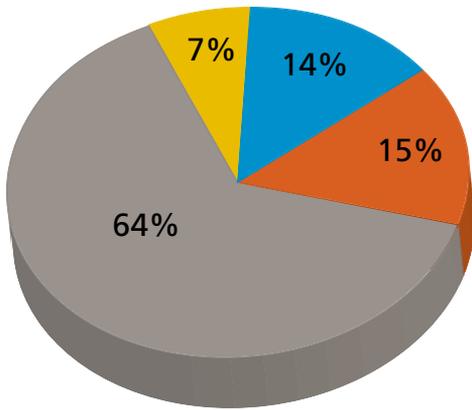
- **Budget Eau** : La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 416 069,52 € et la section d'investissement à 868 200,00 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à 17 voix pour et 1 contre (M. Bonneville).

TAXES LOCALES : Les taux inchangés

La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation, celle-ci est remplacée par la part départementale sur le foncier bâti qui est dans le Jura de 24,36% affecté d'un coefficient correcteur qui permet une compensation dans la limite du montant de la perte de la taxe d'habitation.

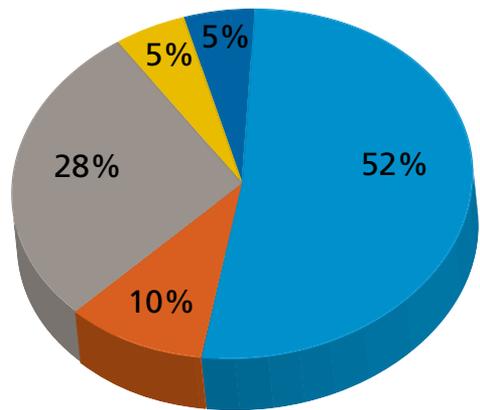
Concernant les taxes communales 2021 sur le foncier bâti (10,71% + 24,36% = 35,07%) et non bâti (23,19%), le conseil a décidé à l'unanimité le maintien de ces taux.

FONCTIONNEMENT Dépenses



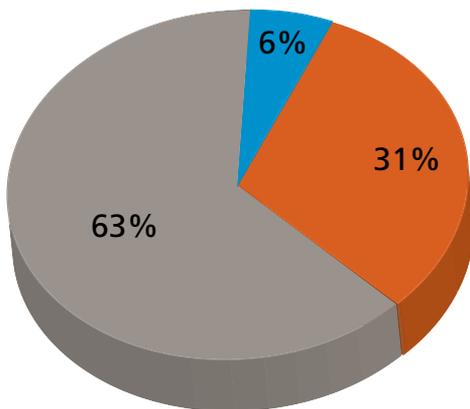
- Charges à caractère général
- Frais de personnel + Charges
- Virement à la section d'investissement
- Charges diverses

FONCTIONNEMENT Recettes



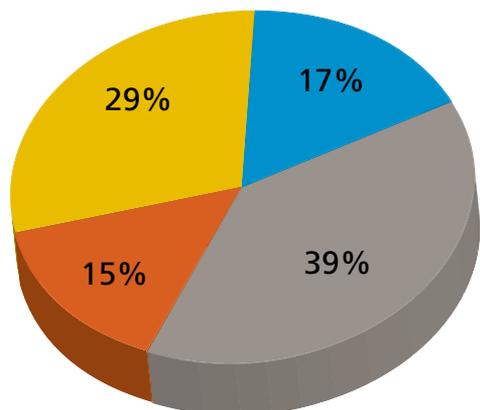
- Résultat reporté
- Impôts et taxes
- Produits divers (bois, concessions...)
- Dotations ETAT
- Revenus des immeubles

INVESTISSEMENT Dépenses



- Dépenses réseaux
- Achat matériel divers
- Requalification BRILLAT, TIERS LIEU, SAUC, ANCIENNE BOUCHERIE

INVESTISSEMENT Recettes



- Solde reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions notifiées CD39, ETAT, REGION
- Emprunt

TRAVAUX

Fouilles préventives

Si le programme de revitalisation du centre bourg a pour ambition de projeter ORGELET vers son devenir, le passé de notre cité n'est jamais très éloigné.

Avant le commencement des travaux de réfection des réseaux d'adduction en eau potable et d'assainissement qui concernent la place Marnix, la rue du Commerce, la rue de l'Eglise et la rue des Prêtres, des fouilles préventives ont été réalisées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) du 16 au 30 novembre 2020.

Chacun des quatre sondages a porté des informations à la connaissance du passé de notre cité : confirmation de la présence d'un cimetière paroissial autour de l'Eglise (XV^{ème} au début du XIII^{ème} siècle), présence de mobilier d'un intérêt notable en raison de son homogénéité et de son état de conservation (XII-XIII^{ème}), présence de bâti place Marnix...

Le premier sondage place de l'Eglise, a révélé plusieurs sépultures étagées sur 3 ou 4 niveaux, dont certains ossements ont pu être datés de la fin du XV^{ème} siècle. Peu d'objets ont été retrouvés à ce stade : un chapelet et une agrafe en bronze à côté d'ossements.

Un mur a également été mis à jour, certainement les restes d'un ancien mur de clôture du cimetière. Par contre, pas de trace, dans le cadre de ces fouilles de vestiges du rempart originel de la cité.

Rue de l'Eglise, le deuxième sondage a révélé la présence d'une cave ainsi que des latrines, lieu

souvent très propice à la découverte de petits objets. Si la cave n'a délivré qu'un chérubin en bronze, ceint d'une couronne de laurier, les latrines furent plus prolifiques : objets en verre (verres à jambe, gobelets, coupelles, carafes, etc.) et en céramique (assiettes, cruches, pots à cuire, pots de chambre, écuelle, etc.), datant probablement de la fin du XVII^{ème} siècle voire du début XVIII^{ème}. Un gobelet attribué à Bernard PERROT, grand verrier du règne de Louis XIV, a également été identifié.

Si le sondage 3, au pied du transept de l'Eglise, a également permis de découvrir de nombreuses sépultures sur 4 ou 5 niveaux, parmi les vestiges découverts figure un four à chaux de petite dimension, vraisemblablement installé au plus près d'un chantier pour répondre à des besoins immédiats et relativement limités en chaux.

Enfin, le sondage 4, place Marnix, a permis de dégager quelques ouvrages de maçonnerie, un caniveau et plusieurs trous de poteaux. Ces éléments laissent à penser que l'on pourrait être en présence des vestiges de la halle de boucherie détruite en 1637.

Restent plusieurs interrogations en particulier concernant les fortifications d'ORGELET, dont les deux murs d'enceinte qui avaient été observés à l'angle nord de l'église lors de fouilles en 1992.

Si ces fouilles préventives ont pour conséquence d'engendrer un retard notable pour la réalisation des travaux, elles ont l'avantage de venir enrichir la connaissance de notre passé.

L'enfouissement des réseaux secs au hameau de Merlia se termine



Les élus ont évoqué la fin de l'enfouissement des réseaux secs :

Afin de mettre en conformité les différents réseaux, la commune d'Orgelet avec Terre d'Émeraude Communauté, avait engagé des travaux de renouvellement des réseaux humides, des réseaux secs et le renouvellement de la voirie sur le hameau de Merlia. Un réseau d'assainissement a été posé afin de récupérer l'ensemble des eaux usées du hameau, notamment celles des eaux sales issues des habitations (évier, laves-linge et lave-vaisselle, douches, WC).

Le réseau a donc été repris sur l'ensemble du hameau, hormis l'antenne située à l'Ouest qui descend vers l'ancienne station d'épuration, qui, elle, sera conservée en l'état.



Au point bas, une nouvelle station d'épuration créée traitera l'ensemble des effluents du hameau. L'ancienne station d'épuration, devenue obsolète, sera démantelée et évacuée à la fin des travaux.

Le réseau d'eau potable renouvelé permet l'implantation de compteurs en limite de propriété. Le réseau en partie conservé, sera transformé en réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux de réseaux ont débuté par le point bas du réseau, situé à droite de la future station, Rue de la Grillon. Les travaux de reprise de la voirie ne seront pas réalisés immédiatement, de manière à laisser les tranchées prendre leur place.

Pendant la durée des travaux, un sens circulaire a été mis en place pour l'accès aux habitations.



Rappel des coûts :

Le montant total de l'ensemble des travaux s'élève à 528 468,92€.
(TEC + Commune d'Orgelet).

Deux cabinets modulables ont été installés derrière la maison de santé pluridisciplinaire



Pour répondre à une demande en soins grandissante sur le territoire, deux cabinets modulables ont été installés derrière la maison de santé pluridisciplinaire en ce début d'année. Cet ensemble de deux modules abrite les deux orthophonistes, les patients étant accueillis dans

une salle d'attente commune donnant sur deux cabinets. C'est la commune d'Orgelet qui a pris en charge entièrement le coût de cette structure modulaire avec des dépenses qui s'élèvent au total à 51 591,46 euros HT (61 909,75 euros TTC), réparties ainsi :

- X travaux de maçonnerie (entreprise Verne) :
5 828,10 euros HT (6 993,72 euros TTC),
- X fourniture et livraison des modules (Algeco) :
44 856,00 euros HT (53 827,20 euros TTC)
- X électricité (EURL Bride Électricité) :
907,36 euros HT (1 088,83 euros TTC)

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat (DETR notifiée à hauteur de 35%) et du Conseil Départemental du Jura (30%) avec un reste à charge assuré en autofinancement par la Commune d'Orgelet.

ENVIRONNEMENT

Forêts

Le début d'année ne semblait pas trop bien parti pour nos forêts en raison des précipitations assez faibles peu bénéfiques à la bonne reprise des plantations effectuées ces dernières années. Fort heureusement, des pluies du milieu du printemps et du mois de mai ont été les bienvenues pour consolider la pousse de ces jeunes plants. Sinon, et malgré les maladies, le bilan financier 2020 est très correct puisque les ventes de bois ont généré une recette de 83 260 €TTC Nous pouvons saluer le très bon travail de l'ONF et de son agent en charge de notre forêt communale qui a su gérer au mieux les ventes de bois verts rémunérateurs tout en

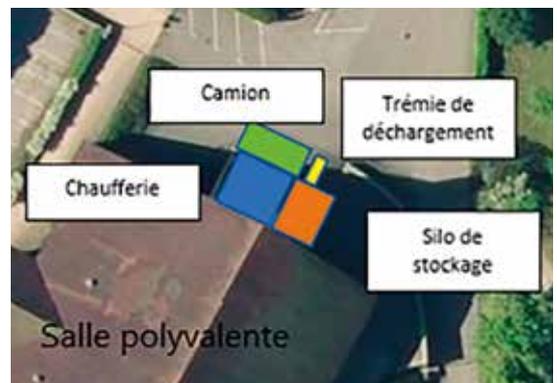
essayant de vendre au mieux les bois secs malades sans réelle valeur marchande. Il n'est pas sûr que ce bénéfice soit aussi important en 2021 mais nous devrions cependant nous en approcher. Néanmoins, il est à noter que les maladies sont toujours présentes, en atteste la photo ci-contre du mont Orgier où l'on voit bien la présence d'arbres secs. (En l'occurrence des sapins peu impactés jusqu'à maintenant par les maladies). Nous avons aussi une belle ressource en bois de chauffage qui est malheureusement peu exploitée surtout par manque d'affouagistes. Nous sommes là aussi à la recherche de solutions économiquement viables.



Chaufferie bois

Comme indiqué dans le précédent bulletin, nous avons en projet le remplacement des chaudières fioul chauffant la salle polyvalente et l'école par une chaufferie automatique au bois déchiqueté. Après avoir lancé une consultation pour engager une étude de faisabilité, nous avons confié cette tâche à la société Planair implantée sur Valdahon dans le Doubs et Chambéry en Savoie. Ce cabinet d'études a en effet récolté les meilleures notes suite aux critères mis en place avec le soutien de l'Ajena de Lons-le-Saunier qui d'ailleurs, nous avait l'automne dernier, remis une pré-étude. Les premiers résultats confirment que ce projet est tout à fait réalisable même si le bilan énergétique de la salle polyvalente n'est pas très bon, notamment au niveau de la grande salle. (Quelques améliorations sont cependant possibles au niveau des salles de réunion avec le changement des radiateurs ou des huisseries). Le groupe scolaire s'en sort mieux même si sa

construction remonte à plus de 30 ans. Les améliorations apportées ces dernières années, comme le changement des fenêtres, ont bien amélioré les déperditions de chaleur. Le rendu final avec les coûts de réalisation vous sera présenté dans le bulletin de fin d'année.



COMITE CONSULTATIF PATRIMOINE

La Municipalité a souhaité mettre en place un comité dénommé « Comité Consultatif Patrimoine » répondant ainsi à une demande de certains habitants d'Orgelet.

Prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2143-2), les comités consultatifs visent à associer des représentants des habitants de la commune et des personnalités particulièrement qualifiées ou directement concernées par les sujets soumis à l'examen du comité. Ces comités sont destinés à permettre la participation des habitants à la vie locale.

Ils peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toutes propositions concernant tous problèmes d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Le « Comité Consultatif Patrimoine » a pour

objectif de proposer aux élus des pistes d'actions pour la mise en valeur du patrimoine du territoire d'ORGELET.

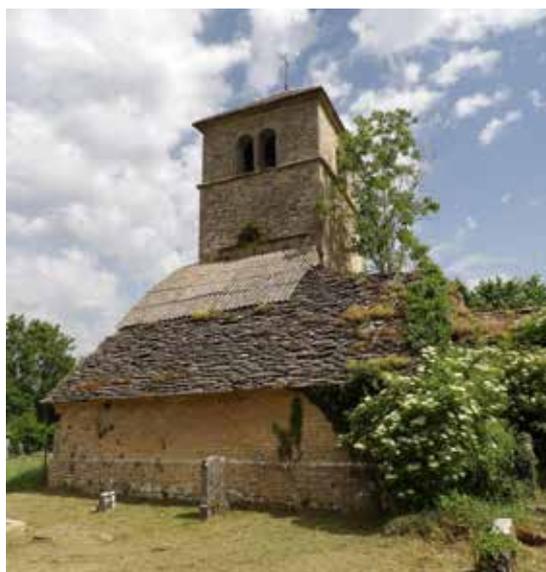
A titre d'exemples, on peut citer le site du château, les murs en pierres sèches, l'église de SEZERIA, et plus largement le patrimoine protégé ou non, patrimoine vernaculaire, etc.

Il peut faire des propositions aux élus tels que des travaux de réhabilitation de sites, des acquisitions foncières, des projets de développement touristique, etc.

Le « Comité Consultatif Patrimoine » sera composé des Présidents des commissions travaux, urbanisme et environnement ou leurs représentants et de 9 membres de la société civile reconnus pour leurs compétences en matière de patrimoine (hors conseillers municipaux).

Si vous souhaitez faire partie de ce comité, faites-vous connaître en Mairie ou auprès de M. Yves LANIS, adjoint au maire.

EGLISE DE SÉZÉRIA



Inscrite sur l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1998, en tant que ruine remarquable, son clocher est encore visible depuis la route de Moutonne et elle rappelle aux passants qu'elle existe toujours. Depuis de longues années, ce monument subit les assauts du temps. Il ne faut pas croire cependant que personne ne s'intéresse à cette vieille dame plusieurs fois centenaire et si nous voulons en prendre soin, un entretien et une consolidation des murs doivent être entrepris rapidement.

Cette démarche avait été entreprise par la précédente municipalité en début de mandat (2015) mais rien n'a vraiment été fait même si le site a été retenu au moment du lancement du loto du patrimoine.

Du coup, notre volonté est de reprendre ce dossier à son commencement par la mise en place de fouilles archéologiques qui auront lieu au mois d'octobre, fouilles nécessaires pour lancer un plan de consolidation voire de restauration plus complète.

Pour ce faire, la municipalité travaille avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la fondation du patrimoine ainsi qu'avec le comité consultatif du patrimoine nouvellement créé.

Ce projet présentant de multiples intérêts, patrimoniaux et culturels, devrait obtenir par ailleurs des financements extra communaux (DRAC, Fondation du Patrimoine et mécénat). En effet, cet édifice pourra servir, à la fin des travaux, de lieu d'exposition sur son histoire et son environnement archéologique (Tumuli, mobilier protohistorique et plusieurs sépultures mérovingiennes) et le chemin qui longe le mur sud fait partie d'un sentier inscrit au PDIPR (Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnées). Plusieurs boucles de randonnées empruntent cette voie aussi bien accessible aux randonneurs qu'aux vététistes.

VIE QUOTIDIENNE

Le Conseil Municipal se mobilise pour sensibiliser la jeunesse à la vie de leur commune et leur donner la parole

Le conseil municipal, soucieux de l'éducation citoyenne des jeunes, a la volonté de mettre en place un conseil municipal des jeunes afin de leur donner la possibilité de s'investir dans notre Bourg et de se familiariser avec la vie démocratique et la citoyenneté.

Les élus tiennent à la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes dès la rentrée scolaire 2021. Celle-ci sera facilitée par l'expérience de plusieurs membres du conseil qui ont déjà fait vivre un CMJ lors de précédents mandats. Les jeunes élus pourront découvrir le rôle de l'institution « Conseil Municipal », apprendre la citoyenneté et la responsabilité et surtout avoir des temps d'expression et de partage d'idées. Une parole des jeunes écoutée, respectée et reconnue comme ayant une véritable place dans la vie communale.

Le CMJ n'a pu se mettre en place dès l'année 2020 étant donné les conditions sanitaires et l'impossibilité de regrouper des élèves de classes différentes.

Dès septembre 2021, les élus vont se mobiliser pour présenter le principe du CMJ aux élèves

de CM1, CM2 de l'école élémentaire, et de la sixième à la troisième au collège. Des élections seront organisées dès octobre avec deux élus par classe soit 4 élus pour l'école élémentaire, 8 pour le collège ainsi que 7 parmi les lycéens ou les jeunes en activité.

Les lycéens et les jeunes actifs (limite d'âge 17 ans) seront sensibilisés à la mise en place du CMJ par les différents moyens de communication (Facebook, Newsletter, panneau d'affichage...). Ils pourront faire part de leur candidature au secrétariat de la mairie. Pour eux, les élections auront lieu un samedi matin de même qu'une réunion d'information par les conseillers.

Dès la mise en place du CMJ, les élus accompagneront ces jeunes dans leurs réflexions sur leurs besoins, envies, souhaits mais aussi idées d'actions pour tous les habitants d'Orgelet.

Un premier projet leur sera proposé : la mise en place et l'organisation d'une bibliothèque partagée. D'autres viendront très vite grâce à l'imagination de nos jeunes.

Adhésion au label des villes et villages fleuris

Depuis quelques années, notre commune s'était retirée du label « villes et villages fleuris », l'ancienne municipalité ayant fait le choix de ne pas reconduire l'adhésion.

Nous reprenons le flambeau cette année ainsi que les suivantes avec une nouvelle adhésion. Hélas, l'interruption de ces quelques années fait perdre à la commune son classement (2 fleurs).

Les services techniques, compétents et investis dans le domaine, sont à pied d'œuvre depuis quelques mois pour fleurir notre bourg.

5500 fleurs sont plantées cette année, principalement sur la période printemps/été mais également à l'automne pour renouveler les bulbes dans les pelouses et permettre une période de fleurissement plus grande.

Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé : pas de pesticide, désherbant ou insecticide pour

le respect de l'environnement. Seul un engrais organique est utilisé dans les massifs.

Le paillage est nécessaire pour diminuer la consommation d'eau.

L'arrosage automatique est présent chaque fois que possible. Quand les services techniques sont obligés d'arroser, ils puisent l'eau dans un récupérateur d'eau, placé aux ateliers municipaux, d'une capacité de 7m3.

Ils font également usage de rétenteurs d'eau dans la terre, à base végétale, pour diminuer encore les arrosages.

La Commune est donc complètement engagée dans une démarche la plus écologique possible.

Nous incitons également les orgelétains à fleurir leurs maisons.

Les campagnes de vaccination se succèdent

Depuis début mars, lors de plusieurs dates (une à deux journées par semaine), un centre de vaccination éphémère a été mis en place par la municipalité en collaboration avec la CPTS du Grand Lons (association créée par les professionnels de santé et au service de la population et des patients de son territoire) et le SDIS 39 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Jura afin de proposer une vaccination pour 150 à 300 personnes à chaque session.



Tout a été installé à l'Espace Marie-Candide Buffet par les employés des services techniques

de la commune dans le respect des consignes sanitaires avec un sens de circulation, du gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.

Dès leur arrivée, les personnes qui ont pris rendez-vous via santé.fr sont accueillies par une des secrétaires de la mairie qui leur donne un formulaire à compléter. Puis elles sont prises en charge par une infirmière, qui, après vérification de leur température corporelle, les conduit dans un cabinet où elles s'entretiennent avec un des trois ou quatre médecins présents à chaque fois, ces derniers n'étant plus pour la plupart en activité, et participent ainsi à l'effort collectif ! Enfin l'injection est réalisée par une infirmière. Avant de partir, les personnes vaccinées doivent attendre 15 minutes dans un espace dédié où une autre secrétaire les attend pour finaliser leur dossier.

Ce service rendu à la population a été une vraie réussite grâce à l'investissement du plus grand nombre, que ce soient les employés des services administratif et technique de la mairie, des élus mais aussi des personnels soignants en étroite collaboration avec la CPTS du Grand Lons et le SDIS du Jura représenté par le commandant Alex Darnand.

Le centre de vaccination sera encore opérationnel en juillet.

Atelier CO'lorine : Les actualités de Corinne Bourru



L'artiste propose des stages toute l'année et des après-midis de découverte de différentes techniques. Ses stages d'été très prisés affichent déjà complet, mais Corinne peut en organiser d'autres à la demande. Pour cela, il suffit d'être au moins trois personnes. Les thèmes portent sur le papier végétal, l'écoprint (impressions végétales), encres végétales, tissage... Corinne intervient aussi dans les écoles, les médiathèques, les associations pour des projets culturels et fait aussi partie de l'atelier des savoir-faire de Ravilloles.

Une artiste qui s'est tournée vers le papier en y intégrant la nature

En effet, Corinne Bourru s'est spécialisée vers le papier, matière qu'elle affectionne pour son apparente fragilité, son côté malléable et surtout sensoriel. Pour elle, le papier sous toutes ses formes, a une histoire à raconter et l'artiste propose de la prolonger encore. Passionnée par la nature, c'est naturellement qu'elle l'a intégrée pour en faire du papier végétal qu'elle travaille depuis 2003. En possession de sa matière « brute », elle peint, imprime avec des tampons qu'elle fabrique elle-même. Puis elle déchire et assemble, colle, coud, tisse et parfois brode. Ainsi naissent ses créations uniques et variées d'un thème à l'autre. Après l'arbre et l'homme « entre ciel et terre », l'automne avec des créations de kimonos mêlant papier et textile avec série de kakémonos sur tissu, elle s'inspire cette année du bouleau à qui elle consacre une très belle exposition.

Ses autres créations : d'adorables petits carnets origamis, des bijoux, des tissages et bien d'autres surprises encore.. Depuis quelques années, elle utilise également ces végétaux pour réaliser des impressions botaniques sur tissus et sur papier et réalise ainsi des écharpes, des kakémonos, des cartes en vente à l'atelier.



Par ailleurs, toutes personnes ayant un projet peuvent la contacter pour en discuter.



Pour plus de renseignement :
Atelier CO'lorine

17, rue du commerce - 39270 Orgelet
06 77 67 47 14 ou **cbourru@orange.fr**
ou page facebook : Facebook

(<https://www.facebook.com/corinnebourru39>)

Les maternelles d'Orgelet ont décoré leur préau

Trouvant le préau trop gris et trop triste pour une école maternelle, les 4 enseignantes ont eu le souhait de s'investir dans un projet de sa décoration par les enfants, ceci dès 2019. Après de premiers échanges avec la conseillère pédagogique en arts plastiques Mme Grostabussiat, l'intervention d'une artiste locale, Corinne Bourru, a été envisagée. Du fait de la crise sanitaire, tout a été repoussé à 2020, puis 2021 !



Corinne Bourru, artiste plasticienne locale, passionnée par la nature, aime imprimer des papiers avec des végétaux, les transformer. Le thème des fleurs s'est alors très vite imposé. Ainsi, le projet artistique et culturel intitulé « La vie végétale en formes et en couleurs » est né.

Dans chaque classe, les élèves ont d'abord imaginé différentes façons de représenter des fleurs. Ils ont ensuite rencontré Corinne qui leur a fait découvrir son travail et ses œuvres.

Dans un deuxième temps, les élèves ont profité de deux séances avec Corinne. Lors de la première, ils ont réalisé le fond de plusieurs panneaux (4 par classe) avec 4 techniques différentes. Puis, la semaine suivante, ils les ont complétés avec la réalisation de fleurs ou d'insectes, avec là encore, des procédés différents.

Les élèves ont pu expérimenter différentes techniques (tamponner, étaler, utilisation de pochoirs...) et de multiples outils, fabriqués en partie par Corinne.

Les 16 panneaux réalisés seront fixés sur le mur intérieur du préau. Dans la continuité de ce travail, les enfants sont allés visiter les jardins des possibles à Orgelet, Corinne étant très active dans cette association.

L'équipe éducative remercie Corinne pour son intervention auprès des enfants, les communes qui ont accepté de participer au financement de ce projet ainsi que Terre d'Emeraude pour la mise à disposition du personnel technique.

Finis le gris, que vivent les couleurs !

ENTREPRISES

Cécile MARCHAL crée son entreprise de Home Organizing

Cécile Marchal, un nom qui n'est pas inconnu puisqu'il a été régulièrement cité dans la presse locale, Cécile ayant été durant de nombreuses années coordinatrice animatrice au sein de l'EHPAD Pierre Futin d'Orgelet. Ces années d'expérience l'ont poussée à se tourner vers d'autres horizons dont celui de la formation et d'accompagnement des plus jeunes dans un projet de transmission. Elle est, en effet, devenue formatrice en services à la personne et enseignante en biologie humaine au sein du lycée Mancy à Lons-le-Saunier. En parallèle, la jeune femme a poursuivi son projet de création de micro-entreprise de « Home Organizing » qui gagne à être connu chez nous. De quoi s'agit-il ?



« En réalité, c'est un accompagnement à la personne sur mesure pour vivre plus librement et en toute simplicité, sans s'encombrer de choses inutiles qui nous parasitent dans la vie de tous les jours. Cela peut faire suite à un changement de vie familiale, professionnel (notamment en ce moment avec le télétravail, l'artisanat), déménagement, travaux, location, problème de santé, burn out ou bien même perte d'autonomie. Il est parfois bienfaiteur de s'alléger, réaménager des espaces de façon stratégique et efficace afin de faciliter le quotidien en développant le sens de l'organisation ». Dans la maison d'un Home Organiser, le Feng shui s'invite pour une habitation saine et énergétique. Ainsi, tous les sens sont en exergue : l'odorat, le goût et aussi le toucher avec les senteurs différentes provenant d'huiles essentielles apaisantes, ou encore de la cuisine où sont fabriqués des gâteaux, yaourts maison, etc. La vue avec une harmonie des couleurs, des mobiliers et plantes disposés stratégiquement, afin de retrouver calme et sérénité au sein du cocon. L'enjeu dans le Home organizing est de gagner du temps de l'argent et de l'énergie, parvenir à se ressourcer chez soi, c'est de cela dont on a besoin aujourd'hui » précise la jeune maman toujours aussi pétillante. Pour elle, c'est

incontestable : parce que prendre soin de sa maison, c'est prendre soin de soi ! Le Home Organizing s'articule autour de trois principes : Le Home Organizing (tout ce qui est lié au tri, désencombrement, rangement et réagencement), le Home Management (tout ce qui concerne l'organisation au quotidien de façon raisonnée) et l'Office Organizing (qui touche à tout ce qui est papier, administratif etc.).

Les trois accompagnements en Home Organizing :

- **Le Home organizing** propose un diagnostic qui comprend un temps d'échange avec la personne et un état des lieux : il permet de voir où en est la personne dans ses besoins et ses attentes, qu'ils soient personnel, professionnel, etc. A l'issue de cette première séance, place au conseil (coaching avec compte rendu prescrit). A partir de là, la personne peut débiter sereinement sa démarche ou bien faire appel à Cécile en cas de difficultés. La réflexion se veut adaptée et personnalisée tout en restant pratique, économique et écologique ; l'idée principale étant de potentialiser l'existant. C'est un cheminement bienveillant.

- **Le Home Management** : accompagne la personne ou la famille à s'organiser et maintenir le rangement et la logistique dans la maison. Cécile utilise tout ce qu'elle a appris dans son métier d'infirmière, d'animatrice, de mère de famille, où chacun participe collectivement à la vie de la maison. L'éducation positive dans la maison, c'est aussi prendre soin de son foyer pour que l'on s'y sente bien. D'où la sensibilisation aux enfants en leur transmettant les clés d'une vie aussi harmonieuse que possible qu'ils pourront mettre en place plus tard, quand ils seront grands.

- **L'Office Organizing** : c'est l'organisation des papiers, du véritable cas par cas. Au programme : tri, traitement, rangement. Qu'est-ce que cela apporte ? Les bienfaits : du soulagement !

Cela dégage du temps pour avoir une vie plus écologique, le sens de la consommation locale, ou encore pour fabriquer ses produits d'entretien, d'hygiène et profiter ainsi de sa famille en partageant ces activités. Ses valeurs sont aussi attachées, au développement local, à la parentalité positive, l'écologie et au minimalisme pour gagner en calme et réactivité.

**Plus de renseignements : Home Organizer
Cécile Marchal : 07 85 33 69 40
ou cecile@hom-organiser.fr
Site internet : www.hom-organiser.fr**

Laïla Freedom Agnès, une cheffe à domicile

Laïla Freedom Agnès, jeune dirigeante de son entreprise « Les Délices d'Héya » domiciliée à Orgelet, apporte couleurs et exotisme à votre cuisine en proposant un service de Chef cuisinier à domicile, des ateliers autour de la pâtisserie et de la cuisine des îles de la Caraïbe. La jeune femme, arrivée avec son époux dans la région au mois de Juin 2020 a décidé de lancer son activité professionnelle.



Laïla a passé son enfance et son adolescence sur l'île de Saint Martin située dans la Caraïbe (oui, c'est bien Caraïbe et non pas les Caraïbes). Elle a ensuite poursuivi des études en sciences de l'éducation à Grenoble, puis retour sur son île magnifique pendant 10 années durant lesquelles elle rencontre son mari. « Nous avons en 2018 répondu à une proposition du club de Basket de la JDA Dijon où j'avais pour mission de nourrir quotidiennement les jeunes du centre de formation. En Juin 2020, mon mari a accepté une offre d'emploi dans le Jura, région où il a passé 11 ans ayant joué au basket à l'AL Lons et à Poligny. Il m'a toujours vanté cette région pour la qualité de vie et son air pur. Nous avons alors choisi de nous installer dans la commune d'Orgelet sur les recommandations de ses amis. Il y fait bon vivre et la proximité des commerces est un avantage pour mon activité professionnelle » débute la jeune femme.

Lorsqu'elle était à Grenoble, Laïla cuisinait beaucoup, ce qui lui permettait de garder un lien avec sa culture. Une cuisine qu'elle a appris patiemment auprès de sa grand-mère paternelle et de sa mère. C'est à cette époque qu'elle se décide à vivre de sa cuisine qu'elle avait avant tout envie de faire partager. Elle passe un CAP en pâtisserie, encouragée par son entourage. Avec le soutien de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, basée à Lons-le-Saunier, elle décide de créer sa micro-entreprise, se tournant vers des prestations à domicile. « J'avais envie de faire voyager culinairement les gens depuis chez eux » continue la jeune cheffe qui transmet ainsi son identité multiculturelle. La prestation à domicile permet aux personnes chez qui elle se rend, de se libérer du temps et de se consacrer à leurs invités.

Sa cuisine avant tout caribéenne, est extrêmement variée mais souvent résumée au Colombo. C'est une cuisine aux influences ethniques et culturelles nombreuses. La jeune cheffe adapte des recettes de cuisine française en leur apportant une saveur autre et originale.

Ses prestations s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et associations.

Comment cela se déroule ? Laïla s'adapte à chaque demande et détermine avec ses clients un menu et le nombre de convives. Arrivant avec son nécessaire de cuisine, elle se charge de tout, de l'achat des courses et de la préparation des plats en cuisine. Elle est à l'écoute de ses clients, la touche finale est là, le voyage invite les papilles. C'est ce moment d'authenticité et de qualité qu'elle attend .

Bien entendu, avant de partir, tout est nettoyé.

Une de ses expériences : elle a réalisé un repas pour des membres du conseil d'administration du CFA Haut Jura Sport directement dans la cuisine de leur nouveau complexe de formation et d'hébergement.

Des projets ? Elle en fourmille dont celui d'éveiller les plus jeunes à la cuisine et à la pâtisserie en proposant des ateliers au domicile des parents. Elle souhaite aussi se déplacer et proposer des délices lors de manifestations en extérieur et espère acquérir un laboratoire mobile qui lui permettrait d'aller partager sa passion un peu partout dans cette belle région. Proposer des « Box » petit déjeuner aux entreprises pour leurs salariés, des cours de cuisine en ligne,... le but étant de toujours partager.

Plus de renseignements :

Laïla Freedom Agnès : Les Délice d'Héya
6 rue de Fürstenhagen - 39270 ORGELET
06 63 66 74 10 ou lesdelicesdheya@outlook.fr

Coraline Tonnaire, une jeune pâtissière, propose de confectionner vos pâtisseries à son domicile

Coraline Tonnaire a décidé de lancer sa micro-entreprise en tant que pâtissière en novembre 2020, entre les deux confinements, un contexte qui ne lui a pas fait peur, ayant mûrement réfléchi sur le sujet.



« Après avoir obtenu un CAP pâtissier en apprentissage chez Mr et Mme Racine à Orgelet sur deux ans, j'ai poursuivi par une mention complémentaire de chocolatier glacier confiseur en un an. J'ai ensuite voulu tester la restauration avec une mention complémentaire en desserts de restaurant, desserts servis à l'assiette que j'ai faite au Grapiot à Pupillin. J'ai poursuivi par un BTM (Brevet Technique des Métiers) pâtissier en Haute-Savoie, à Annemasse où j'ai réalisé mon apprentissage et suis restée travailler pendant 5 ans. Puis la période de confinement est arrivée, j'ai décidé de revenir dans le Jura » débute la jeune femme. Après ces années en Haute-Savoie

avec son compagnon, le Jura leur manquait en effet. Revenir mais faire quoi ? L'idée de devenir pâtissière depuis chez elle et de vendre ses réalisations a germé. Elle a alors réalisé une étude de marché, ce genre de prestations n'existait pas. « C'était l'occasion. J'avais envie d'une pâtisserie plus moderne, peut-être moins conventionnelle, en mettant l'accent sur une décoration épurée, c'est le style qui me plaît » continue-t-elle.

Ses spécialités ?

Coraline travaille toujours trois textures différentes dans un dessert : exemple, le crémeux ou la compotée auxquels elle ajoute une mousse chocolat ou fruits ainsi qu'un biscuit croquant comme base. Elle propose une carte des desserts avec du chocolat, des fruits, du café, de la vanille. Des idées, elle n'en manque pas avec en premier le gâteau nommé « L'éphémère » qui change tous les trimestres en fonction des fruits de saison. Elle confectionne également des gâteaux végan sur demande et étudie toutes les propositions en essayant de répondre au mieux aux attentes des gens. Ses interventions : tout au long de l'année, pour des événements familiaux, gâteaux d'anniversaire, pièces montées, gâteaux sur présentoir mais aussi spéciaux comme la St-Valentin, la fête des mères, des pères, où elle propose un gâteau unique, inédit qui dure le temps de l'événement.

Elle confectionne également des petites pâtisseries pour les enfants et les plus grands comme des muffins, des cookies, brownies, petites meringues, un concept idéal pour des anniversaires.

« Je suis contente, le bouche à oreille commence à bien fonctionner. C'est un excellent vecteur pour être reconnue ! ».

Ses projets : faire des marchés dans les environs d'Orgelet et Arinthod en investissant dans l'acquisition d'un camion réfrigéré.

Pour commander : trois jours à l'avance et pour des gâteaux le week-end, jusqu'au mercredi ou jeudi pour avoir toutes les matières premières nécessaires à la réalisation des desserts et confiseries.

Pour contacter Coraline :
via sa page Facebook Ecrin de Pâtisseries
03 84 43 95 35
ou ecrindepatisseries@gmail.com

ASSOCIATION SOLIDAIRE

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) du Revermont

En plus des soins, un rôle d'informations et de réconfort auprès des bénéficiaires

Dans cette édition, l'équipe municipale a tenu à mettre en lumière les personnels de santé à domicile qui sillonnent les routes du territoire et ont continué à le faire durant la pandémie. Rencontre avec un personnel soignant du SSIAD du Revermont (avec une pensée pour les équipes d'aides à domicile de l'association ADMR de l'antenne locale d'Orgelet qui travaillent en complémentarité avec ce personnel soignant).

L'association ADMR d'Orgelet est connue pour la qualité de ses services à la personne qu'elle prodigue depuis de nombreuses années maintenant. Œuvrant à ses côtés, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) du Revermont complète cette offre de santé publique. « Les missions du SSIAD sont le maintien à domicile. Notre vocation est d'éviter l'hospitalisation notamment dans la phase aigüe d'un traitement pouvant être traitée à domicile. Mais aussi prévenir et retarder la perte d'autonomie, limiter ainsi les incapacités et lutter contre l'isolement » indique l'infirmière coordinatrice, Sophie Chevassus. C'est donc avec une prise en charge globale et coordonnée des soins que le SSIAD agit, après avoir évalué les besoins de chaque personne et élaboré un plan individualisé de soins. L'importance des valeurs et principes déontologiques est à relever : ils sont basés sur le fondement d'un service de qualité et formalisés par une fiche technique appréciée et signée par l'ensemble des personnels ADMR du Jura. Une attention particulière est apportée à la prévention de la maltraitance. De nombreuses formations sont organisées sur cette thématique pour les personnels. Son intervention se déroule au domicile des patients pris en charge, qui bénéficient de l'assurance maladie ou de l'aide médicale gratuite. Le secteur d'intervention du SSIAD du Revermont concerne 47 communes d'Orgelet et d'Arinthod pour une superficie d'environ 50km² avec 44% des 47 communes couvertes en 2019. Un mode de financement du code de l'action sociale et de la famille définit les dépenses des SSIAD pris en charge par l'assurance maladie dans le cadre d'une dotation globale de soins.

A noter qu'à partir de novembre dernier et à l'initiative du SSIAD ADMR du Jura, toutes les aides-soignantes se sont vues attribuer un véhicule de service, quel que soit le type de travail.

Interview de quelques aides-soignantes : « Ce

que l'on vit avec la crise est inédit et reste malgré tout une expérience. Nos liens ont été renforcés. Nous avons partagé nos peurs des débuts dues au manque d'équipements qui fort heureusement sont vite arrivés et nous ont permis de travailler plus sereinement. Nous continuons de nous rendre au domicile de nos bénéficiaires avec la même ferveur, avec professionnalisme, intégrité et humanité. Notre rôle auprès des personnes chez qui nous intervenons est aussi de rassurer, d'être vigilantes, d'informer ».



A gauche, le président du SSIAD du Revermont, M. Daniel Liechti, à sa gauche, la coordinatrice, Sophie Chevassus et quelques-unes des aides-soignantes.

L'équipe du SSIAD du Revermont :

14 salariés (11 aides-soignantes), 1 secrétaire et deux coordinatrices de soins.

Comment bénéficier de ces soins ?

- Etre âgé de 60 ans et +, malades et dépendants ;
- Personnes adultes de -60 ans atteintes de pathologie chroniques ou présentant certains types d'affections.

Les membres du CA : Daniel Liechti, président, Anne Hébert, vice-présidente, Claude Petit, trésorier, Marie-Madeleine Gros, secrétaire bénévole et administratrice : Michèle Carbonneau, également présidente de la Fédération ADMR du Jura et des antennes locales d'Arinthod et d'Orgelet.

Interventions :

Orgelet : 29 avec une concentration de patients sur la ville d'Orgelet. En 2019, 97 873 km ont été parcourus par les personnels du SSIAD.

A noter que le SSIAD collabore avec bon nombre de partenaires : médecins, services sociaux, centres hospitaliers, infirmiers libéraux, UDAF, kinésithérapeutes, résidences autonomie, ESA ADMR, MA IA. ARESPA, MDPH...

Le SSIAD du Revermont et le SSAD d'Arinthod Orgelet font aussi partie du SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile) et font l'objet d'une autorisation conjointe unique de la part de l'ARS et du Conseil Départemental. Leurs missions principales sont de coordonner les informations et les prestations SAD et SSIAD des patients communs, d'apporter un repère de qualité pour tous, et mettre en place des actions de prévention, de repérage et de signalisation de situations à risques. Depuis 2017, le SSIAD du

Revermont et deux autres SSIAD ADMR (Les deux plateaux et la Bresse) sont en expérimentation.

Activités 2019 : Depuis 2011, la capacité en lits du SSIAD du Revermont est de 36 lits répartis en 34 lits pour les personnes âgées et 2 lits pour les personnes en situation de handicap.

Le taux d'occupation global est de 96% contre 90% en 2018.

Le suivi des prises en charge :

nombre de personnes aidées : 64 contre 47 en 2018 ;
nombre d'entrées : 28 contre 17 ;
nombre de sorties : 30 contre 17 ;

nombre de suspension : 44 contre 39. Ce chiffre indique les patients hospitalisés en séjour temporaire et interagit donc directement sur le taux d'occupation.

**Plus d'informations : SSIAD du Revermont :
7 Avenue de Franche Comté - 39270 Orgelet
03 84 25 48 00**

La Croix-Rouge

La distribution alimentaire de l'antenne Croix-Rouge a lieu tous les samedis de 9 à 11h

L'équipe de bénévoles de la distribution alimentaire Croix-Rouge d'Orgelet se tient à la disposition de la population en situation financière difficile. Le centre de distribution alimentaire est à présent situé au 3 Place Marnix à Orgelet. « Ce local permet de stocker une plus grande variété de denrées alimentaires avec un assortiment de produits frais. Les permanences ont lieu tous les samedis matin de 9h à 11h. Par ailleurs, au vu du contexte actuel, si des personnes sont en difficultés financières et que ces dernières ne savent pas où se rendre pour évaluer leurs besoins, je me tiens à leur disposition pour les orienter et autre, tout comme l'ensemble des bénévoles » rappelle la responsable locale, Brigitte Delzenne.

Des collectes durant toute l'année

Durant l'année, l'équipe de bénévoles organise plusieurs collectes, dans le cadre d'opérations nationales mais également locales comme ce fut le cas dernièrement en ce début juin avec une collecte réalisée au profit des bénéficiaires d'Orgelet. Au total, ce sont plus de 250kg de produits qui ont été récoltés.

Tout produit récolté est important : conserves, café, sucre, huile, farine, lait, épicerie sans oublier les produits d'hygiène et d'entretien...



Quelques-unes des bénévoles de l'antenne locale de la Croix-Rouge à Orgelet avec, de gauche à droite, Annie Chatot, au milieu, la responsable de l'antenne locale, Brigitte Delzenne et à droite, Michèle Jacquier.

**Plus de renseignements : 06 37 03 89 18
ou joindre l'assistante sociale, M^{me} Blanchart**

**Permanences les mardis et jeudis
sur rendez-vous au sein de Terre d'Émeraude**

**Communauté de Commune située
au 4 chemin du Quart à Orgelet
et en appelant au préalable au : 03 84 87 13 13**

**Antenne Croix-Rouge Orgelet : Centre de
distribution alimentaire : 3 Place Marnix**

**Permanence le samedi de 9 à 11h
03 84 24 50 89**

COMMUNICATION

Interaction en direct pour les administrés d'Orgelet avec l'appli Intramuros

Pour rester en lien avec ses administrés, la municipalité d'Orgelet a opté pour l'application mobile Intramuros interactive. Cet outil de communication est mis à disposition des habitants d'Orgelet, commerçants, associations, entreprises afin d'alerter efficacement et simplement. Ce type d'application permet d'interagir en direct, notamment lors d'une alerte à signaler (pouvant ainsi permettre de signaler un danger, etc.). A présent, c'est la communication qui vient aux administrés.



Alexia Rochet, notre stagiaire a participé activement à cette initiative.

En parallèle des informations de la mairie, un système de contributeurs a été mis en place pour les associations, commerces, institutions publiques comme la médiathèque, les écoles, collège, accueils de loisirs et autres entreprises de la commune. Ils pourront ainsi interagir et publier des événements via un espace qui leur est dédié.

« Par ailleurs, cette application complète également l'offre d'information touristique et des points d'intérêt du Point d'Information à travers une tuile (onglet créé). En cliquant dessus, l'utilisateur pourra visualiser tout ce qui est proposé dans un rayon de 40 à 50 km alentours : plages, visites guidées, festivals, musées, hébergements » précisent les élus de la commission communication.

Pour communiquer sur ce nouvel outil, des flyers ont été distribués au printemps dans les commerces et entreprises. Les associations ont quant à elles, été contactées via la page facebook et la Newsletter afin de prendre rendez-vous avec le personnel de mairie pour être guidées dans leurs actions.

Plus de renseignements : Mairie d'Orgelet
03 84 35 54 54 (Mélodie Christiaens)
ou adresse mail suivante :
mchristiaens@orgelet.com

Repère : Comment avoir Intramuros sur son mobile ? Il suffit de télécharger l'application et de rechercher la commune dans laquelle on veut aller. La page contient diverses tuiles (interfaces mobiles) sur lesquelles il faut cliquer pour avoir les infos suivantes : annuaire, établissements scolaires, associations, médiathèques, commerces, bulletin municipal, compte-rendu de conseil municipal, newsletter, ordures ménagères, personnel communal, point d'information, vos élus, mon territoire. Ces interfaces seront au fil du temps alimentées et pourront encore s'accroître.

Notre nouveau logo

Un nouveau logo a été créé

La commission communication s'est réunie à plusieurs reprises en fin d'année et a pu statuer en ce début d'année sur le choix d'un logo.

Pour ce faire, un cahier des charges avait été retenu :

- Couleur jaune et bleu de la ville d'Orgelet
- Trois épis jaunes pour rappeler le blason
- Le clocher de l'église
- La forêt



Une écriture moderne pour les noms de la ville d'Orgelet et de ses hameaux écrits par ordre alphabétique (hameaux existants).

La commune a organisé une concertation publique pour débattre sur le devenir de l'ancienne scierie

La municipalité d'Orgelet en partenariat avec l'agence Nalisse, a organisé une concertation pour l'aménagement du site de l'ancienne scierie. Un premier qui s'est déroulé sur le terrain le samedi 3 juillet de 10h à 12h.



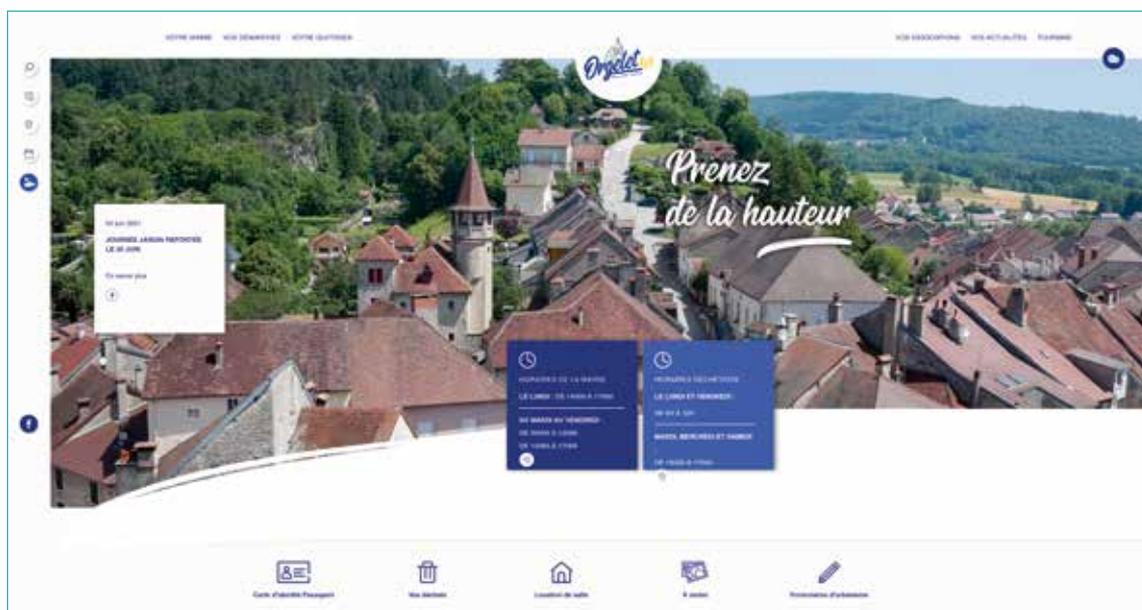
Dans un second temps, l'équipe Nalisse a tenu un stand sur le marché le vendredi 9 juillet dans l'optique d'échanger avec les habitants, récolter ainsi leurs attentes, besoins, permettant par la suite des réflexions sur l'intégration de ces idées avec le projet.

A cet effet, une boîte à idées a été mise à disposition des visiteurs.

En parallèle, une plateforme numérique est mise en ligne à disposition de l'ensemble de la population du 3 juillet au 3 août où chacun pourra apporter ses idées.

**Pour tous les ateliers, il est obligatoire de s'inscrire auprès de la commune :
mchristiaens@orgelet.com (de préférence)
ou 03 84 35 54 54**

Notre site internet est arrivé avec le printemps



Nous en avons profité pour mettre à jour notre annuaire réparti selon cette arborescence :

- Commerces
- Entreprise/Artisanat
- Banques assurances
- Restauration Hôtellerie
- Santé
- Administrations Services Publics et Divers

Afin de pouvoir au mieux vous soutenir, nous vous proposons de nous adresser vos

logos, photos de vos entreprises, institutions, associations, etc. pour que nous puissions les insérer et vous rendre ainsi encore plus visibles.

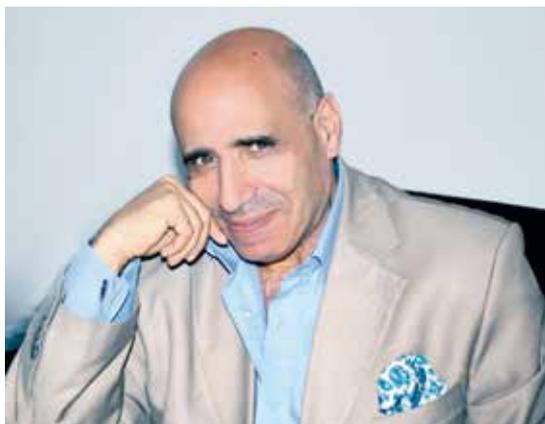
Si vous avez également d'autres renseignements, remarques, suggestions, nous sommes à votre écoute.

Contact :

**mchristiaens@orgelet.com
ou ncoron@orgelet.com**

UNE ANNEE 2021 EN HOMMAGE A PIERRE BOUCHARD

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre commune accueillera le vendredi 24 septembre à 20h, M. Ahmed YOUSSEF, Directeur exécutif du CEMO à Paris, Historien de l'Expédition d'Orient et membre de l'Institut d'Égypte, qui viendra présenter sa conférence intitulée : « Le colonel BOUCHARD, découvreur de la Pierre de Rosette et inventeur malgré lui de l'égyptomanie française ». Une date à noter dans vos agendas. Bien entendu, cet événement est susceptible de modification selon les conditions sanitaires en place à ce moment-là.



La venue de M. YOUSSEF n'est en effet pas due au hasard. En 2020, le maire d'Orgelet, Jean-Paul DUTHION assiste à une conférence à Verges, village du Jura, présentée par M. Ahmed YOUSSEF. A l'issue de la conférence, le maire est présenté au conférencier par Alain FABRY, alors maire de Verges. Pour le conférencier, Orgelet n'est pas un nom inconnu. En effet, il en connaît l'existence de par Pierre BOUCHARD qu'il a déjà cité dans ses chroniques et ouvrages. Selon lui, Pierre BOUCHARD est l'homme ayant offert à l'humanité l'une des plus grandes découvertes scientifiques : la Pierre de Rosette. Pour lui, le sortir de l'anonymat dans lequel il se trouve est important pour l'Histoire. « Orgelet a vu naître l'homme par lequel la très populaire science de l'égyptologie est née : le capitaine Pierre BOUCHARD. Dans son discours inaugural du collège de France le 10 mai 1831, CHAMPOLLION lui a rendu hommage ! En effet, sans l'intuition et l'amour des sciences de cet enfant d'Orgelet, la célèbre Pierre de Rosette serait réduite en poussière et la civilisation égyptienne serait encore muette aujourd'hui » rapporte l'imminent historien.

De nombreux événements seront donc consacrés à Pierre BOUCHARD dont les festivités devaient

débuter en 2020 mais ont été reportées en 2021. En premier lieu, une conférence intitulée « Le colonel BOUCHARD, découvreur de la Pierre de Rosette et inventeur malgré lui de l'égyptomanie française » sera présentée par M. YOUSSEF qui écrit en parallèle, la biographie de notre découvreur de la pierre de Rosette, une première dans le monde de l'Histoire.

L'aventure ne devrait pas s'arrêter là. En effet, en 2021, on fête les 250 ans de la naissance de Bouchard et en 2022, le 180^{ème} anniversaire de sa mort, donnant lieu à bien d'autres événements en lien, exposition, documentaire...

Quelques mots sur notre Orgelétain célèbre, Pierre-François Xavier BOUCHARD, à l'origine de la découverte de la pierre de Rosette

Pierre-François Xavier BOUCHARD, né en 1771 à Orgelet, est à l'origine en juillet 1799 de la découverte de la pierre de Rosette. Embauché comme officier du génie dans l'expédition d'Egypte, c'est en juillet 1799 qu'il découvre ce fragment de stèle lors de travaux de terrassement dans le Fort Julien, près de Rashid (Rosette). Une découverte très importante dans les connaissances de l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens.

Cette pierre sera saisie par les Anglais lors de la capitulation des Français, en 1801, en guise de butin de guerre, et transférée au British Museum, où elle se trouve encore aujourd'hui.

De nombreuses copies et estampages ont été réalisés et diffusés, permettant à de nombreux savants de tenter de relever le défi que représentait le déchiffrement des hiéroglyphes.

Ce fragment porte, en écriture égyptienne hiéroglyphique et démotique ainsi qu'en grec, un décret promulgué par l'assemblée des prêtres réunis à Memphis pour célébrer le premier anniversaire du couronnement du souverain. On connaît des exemplaires complets de ce décret, notamment dans le célèbre temple d'Isis, à Philae.

Pour aller plus loin :

Sur Ahmed YOUSSEF dans la base des données de la BNF :

https://data.bnf.fr/fr/12194171/ahmed_youssef/

Pierre de Rosette écritures

<http://classes.bnf.fr/ecritures/grand/e016.htm>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10515218t>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33221106.textelimage>

<https://gallica.bnf.fr/blog/30092019/napoleon-et-les-journaux-de-la-campagne-degypte?mode=desktop>

CIVISME CITOYENNETÉ

Nous avons voulu rendre hommage à deux jeunes Orgelétains, qui ont pris des risques pour sauver une personne âgée, la figure locale qu'était Antoinette Vaillant

Retour sur le drame qui a coûté la vie à Antoinette Vaillant, figure locale très appréciée de tous âgée de 95 ans et retrouvée sans vie le lundi 22 février à son domicile des suites d'un incendie d'origine accidentelle. Deux jeunes voisins, Bastian Rodrigo, 19 ans, domicilié en face du numéro de la victime et son amie Alice Vulpillat ont donné l'alerte vers 20h15. Tous deux étaient sortis promener le chien. C'est à ce moment-là, qu'ils ont entendu la sonnerie d'un détecteur de fumée.



« *Nous ne savions pas d'où cela provenait et nous avons avancé vers la maison d'Antoinette d'où le bruit semblait plus fort. A ce moment-là, on ne voyait ni fumée ni odeur. A l'étage, la lumière éclairait la cuisine* » expliquent-ils.

Alice a pensé à regarder sur son téléphone les différents bruits d'une sonnerie d'alarme, ce qui la conforte dans le fait qu'il s'agit bien d'une

alerte de détection de feu ou fumée. (Comme quoi les téléphones portables ont leur utilité aussi). Regardant de nouveau en haut vers la fenêtre, ils aperçoivent cette fois de la fumée et sans perdre leur sang-froid, les deux jeunes décident d'appeler les pompiers. Une alerte claire, concise qui permet à ces derniers de vite réagir. « *Nous apprenons à l'école les gestes de premiers secours et je m'en suis rappelée* » précise Alice qui provient d'une famille de sapeurs-pompiers, univers dans lequel elle est baignée depuis toute petite. D'où son sang-froid remarquable sans oublier celui de son petit ami, Bastian.

D'autant plus qu'Alice, dans son univers de pompiers, a déjà entendu parler des isolations de paille faites à l'époque ancienne dans ces rangées de maisons mitoyennes. Il faut vite réagir. Sous les conseils des secours, les deux jeunes tentent d'enfoncer la porte mais elle résiste. Ils brisent un carreau de la porte avec un marteau, attrapent alors la clé qui est dans la serrure à l'intérieur et parviennent ainsi à ouvrir la porte. Malgré tous ces efforts et une alerte rapide, il était trop tard pour la Toinette. Un coup très dur à encaisser pour les jeunes qui ont tout tenté et sont heureusement soutenus par leurs familles et ont pu en parler aussi avec une psychologue.

Une bien belle action qui démontre que notre jeunesse est empreinte de solidarité et d'altruisme !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que :

- tondeuse à gazon
- tronçonneuse
- perceuse
- ...

PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS

les jours ouvrables de 8h30 à 12h

et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



PLAN CANICULE

	CANICULE, FORTES CHALEURS
	ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



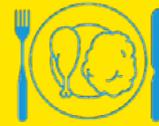
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



BRÈVES



LA POSTE

Les horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Concernant les horaires d'ouverture de La Poste au public, ils sont
susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la
crise sanitaire.

Les jours de collectes pour les ordures ménagères

Le mardi matin pour les bacs marron : déchets non recyclables

Le vendredi matin les semaines paires pour les bacs jaunes
ou bleus : déchets recyclables



Changement de couleur



Les horaires de la déchèterie

Lundi-Vendredi: 09h00 à 12h00

Mardi-Mercredi-Samedi : 13h30 à 17h30



Le port du masque est obligatoire

Chaque vendredi matin a lieu le marché
aux abords de l'église d'Orgelet

Port du masque obligatoire



LES ANIMATIONS ESTIVALES

Les lundis 12, 19 et 26 juillet

Les lundis 2, 9 et 16 août :

MARCHÉS NOCTURNES de 16h à 23h

Derrière l'église et rue Chanoine Clément

Organisés par Force Plus Production

Mardi 13 juillet

FEU D'ARTIFICE

Stade Municipal

Dimanche 18 juillet

TEST CHRONOMÉTRÉ VÉLO

De 9h00 à 12h00

Organisé par Vélo Club Haut-Jura

Stade municipal – Ouvert à tous.

Mardi 27 juillet

FESTIVAL BOUCHE À OREILLE

avec Carla Pirés (musique Fado) ;

Mercredi 28 juillet

Spectacle **Plouf et Replouf** - Organisés
par l'Adapemont en partenariat avec la
commune d'Orgelet.

Vendredi 30 juillet

CONCERT : Elsa Puls

(demi-finaliste The Voice Belgique)

et BJ Scott - Jardins du Barracuda

Samedi 31 juillet

SPORT :

Trail Volodalen du Jura :

Base de Loisirs de Bellecin

Samedi 14 août

FEU D'ARTIFICE

22h30 – Stade municipal

Organisés par la commune d'Orgelet.

Samedi 14 et dimanche 15 août

ORGELET, CITÉ EN FÊTE :

Journée : Au Barracuda et Place du Bourg
de Merlia- Organisé par la commune
d'Orgelet et Déflagration.

Samedi 21 août et Dimanche 22 août

TRIATHLON DU JURA

Samedi de 15h à 18h

Dimanche de 10h à 18h

Zone du Surchauffant

Organisé par le Foyer Rural de St-Maur.

TRIBUNE

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal en référence à l'article L2121-27-1 du CGCT

Chers concitoyens,

Je pourrais me féliciter d'avoir obtenu une tribune d'expression dans le bulletin municipal, afin de vous apporter un angle de vue différent sur les actions de la municipalité. Hélas, l'espace qui est octroyé à l'opposition est limité à 600 signes par conseiller. C'est bien peu pour informer de l'ensemble des dérives de la majorité municipale !

Ainsi, et je sais hélas ceux qui n'ont pas Internet vont regretter cette démarche, un site WEB, dédié à l'expression de l'opposition municipale, a été créé pour vous tenir informer des débats au sein du conseil municipal.

Retrouvez-nous sur www.opposition-orgelet.fr

et sur FaceBook : www.facebook.com/OppositionMunicipaleOrgelet



François Bonneville

Sérieux, travail, honnêteté

Être élu de la République, c'est un honneur et un devoir. Respecter ses administrés et remplir le mandat qu'ils nous ont confié est une exigence.

Depuis 12 mois, malgré les restrictions dues à la pandémie, nous œuvrons pour sortir Orgelet de sa torpeur, lutter contre l'immobilisme et l'obsolescence.

Transformer, moderniser et développer Orgelet, pour et avec ses habitants, telle est la volonté qui nous anime.

Au cours de cette première année, nous avons dû développer un nouveau site internet, créer un logo plus dynamique, se doter d'outils bureautiques et de communication modernes pour redonner toute sa place et son caractère à notre commune.

Nous avons décidé d'associer la population à notre réflexion en affichant clairement cette volonté dans le règlement intérieur du Conseil Municipal. Si la pandémie ne nous a pas permis d'organiser des réunions de quartiers, la consultation populaire a pris d'autres formes : permanences des élus en Mairie les samedis matin, consultation de tous les riverains de la rue Charles de Gaulle sur le sens de circulation, concertation citoyenne avec un prestataire pour le devenir du site de l'ancienne scierie (le reste à charge pour la commune s'élève à 1800 €). Dès la rentrée, les jeunes pourront s'exprimer au sein d'un Conseil Municipal des Jeunes, élu par ses pairs.

Quel que soit l'administré, chacun a droit au respect et à la bienveillance des élus. A titre d'exemples, nos aînés qui ont reçu la visite des conseillers municipaux pour leur colis de Noël en lieu et place du repas traditionnel, ou les jeunes qui se sont vu offrir une carte avantage jeunes.

Nous avons également ouvert les colonnes du bulletin municipal à l'ensemble des listes politiques élues, dans le respect des textes en vigueur.

La revitalisation du centre bourg et le schéma

d'aménagement urbain de caractère initiés par la municipalité précédente, vont bientôt prendre forme. Mais les projets sont devenus plus ambitieux, adaptés aux besoins du XXIème siècle.

Pourtant les embuches ont été nombreuses : fouilles archéologiques retardant le début des travaux, pandémie, découverte de subventions annulées faute de réalisation dans les temps, dossiers inaboutis à reprendre, etc.

Entre être ou paraître, nous avons choisi l'action. La réactivité est une des caractéristiques de notre politique. Ainsi, moins d'un mois après la chute du mur de Vallière, la circulation est redevenue normale (nouvelle chaussée) et les travaux de rabaissement du mur commandés.

Côté finances, comme le dit l'adage : une commune qui n'investit pas est une commune qui dépérit.

Si le budget investissement est consistant, celui de fonctionnement reste constant, avec une tendance à la baisse pour le budget personnel en raison du recrutement de fonctionnaire en début de carrière et de contractuels en remplacement d'agents partant en retraite.

Nous assumons entièrement nos choix d'investir pour le devenir de notre cité, rendre Orgelet attractive pour ses habitants. Chaque euro dépensé est un euro utile. Conformément à nos engagements, les impôts locaux n'augmentent pas. Le très faible endettement d'Orgelet démontre l'apathie des politiques suivies pendant de trop nombreuses années, sclérosant le développement de notre commune.

Pour conclure cette première chronique politique, une citation due à Jules Claretie :

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout ».

Orgelet demain avec vous.

Jean-Paul Duthion, Stéphane Pierrel, Marilyne Panisset, Patrick Chatot, Nathalie Coron, Yves Lanis, Michel Ligier, Rachel Bertschy, Alain Bride, Sébastien Gronowski, Justine Maron, Pauline Ponsot, Catherine Remack, Laetitia Roussel.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE D'ORGELET

2 rue du Château
03 84 35 54 54
Horaires :
lundi : 14h-17h
du mardi au vendredi :
9h30-12h / 14h-17h
Fermée le samedi MAIS
permanence des élus
de 10h à 12h

LA POSTE

Horaires hors confinement :
Lundi à vendredi :
9h-12h / 13h30 -16h30.
Samedi et dimanche fermé

SANTÉ

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

3 Rue du Mont Orgier

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

03 84 25 68 25

Dr Bernard CAULE :
caule.bernard@mmp-orgelet.fr

Dr Sylvie ROBBY :
robbysylvie@mmp-orgelet.fr

Dr Isabelle TURLOTTE :
turlotte.isabelle@mmp-orgelet.fr

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Pauline MILLET
07 81 51 94 92

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Catherine GORGE
03 84 25 84 69
06 98 92 02 42
catherinegorce39@gmail.com

ORTHOPHONISTES

Floriane THOMAS
03 84 43 51 48

Vicky BAILLY
03 84 43 51 48

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Nathalie BENOÎT-BOURSIER
Fanny GRENIER-LOPIN
03 84 44 74 09
gfanny39@hotmail.fr

SAGE-FEMME

Christelle PELTIER
06 46 26 13 88

PODOLOGUE

Claudine COCHU
06 28 58 07 58

MEDECIN GENERALISTE

Frédérique CLAVEL
3, place des prés catelins
03 84 25 41 76
clavel@aricia.fr

INFIRMIERES LIBÉRALES

5 Place du colonel Varroz
39270 ORGELET
03 84 47.03.08
cabinet.infirmier39.orgelet@laposte.net
Martine GUYGRAND

Adeline BOURDON

OSTÉOPATHES

Alice WELTER
rue Cadet Roussel
03 84 73 97 93

Lucie GAGLIANO
4 Rue de l'église
06 68 95 81 76

VETERINAIRES

Chemin des Allamands
03 84 35 52 17

PHARMACIE

5 Bis Place du Colonel Varroz
03 84 25 40 92

HÔPITAL PIERRE FUTIN (EHPAD)

4 rue des Prés Millats
03 84 35 02 02

S.I.A.D. (Soins infirmiers à domicile) :
03 84 25 48 00

AMBULANCES - TAXI - VSL RICHARD ET FILS

8 Avenue Lacuzon
03 84 25 40 24

CABINET DU MONT ORGIER

1 rue du Montorgier

KINÉSITHÉRAPEUTE PÉDICURE

03 84 35 56 26

DENTISTES

03 84 25 41 99

SOCIAL

FOYER LOGEMENT INTERCOMMUNAL :

Rue du Bourget

CIAS :
03 84 25 41 13

Résidence Autonomie :
03 84 25 48 27

A.D.M.R

7 Avenue de Franche-Comté
03 84 35 54 32

ASSISTANTE SOCIALE

03 84 87 13 13

CROIX ROUGE

3 place Marnix
03 84 24 50 89
permanence le samedi 9h-11h

SECOURS CATHOLIQUE

22 Grande Rue
Permanence les 2^{èmes} et 4^{èmes}
mardis du mois de 9h30 à 11h30
ou sur rendez-vous
06 45 19 40 29
(responsable locale).

ÉDUCATION ENFANCE

ECOLE ELEMENTAIRE

6 Chemin du Quart
03 84 35 52 66

ECOLE MATERNELLE

6 Chemin du Quart
03 84 25 43 18

COLLEGE MICHEL BREZILLON

8 Grande Rue
03 84 25 40 66

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE :

4 chemin du Quart
39270 Orgelet
03 84 25 41 13
contact@ccorgelet.com

Pôle Clairvaux les Lacs

03 84 25 23 90
accueil@cc-pays-des-lacs.fr

Pôle de Moirans en Montagne :

03 84 42 61 20
info@jurasud.net

Pôle petite montagne :

03 84 48 07 78
ccpetitemontagne@petitemontagne.fr

MEDIATHEQUE

8 bis, grande rue
03 84 24 83 05
mediatheque@ccorgelet.com

RAMI

03 84 25 54 02
ram.orgelet@mutualite-39.fr

ACCUEIL DE LOSIRS

Magali GOYET (Directrice)
et Hugo NEILZ (Directeur adjoint)
03 84 25 44 09
alsh@ccorgelet.com

POINT I

09 70 71 77 05
pointi@ccorgelet.com